

# Demande d'examen au cas par cas préalable à la réalisation éventuelle d'une évaluation environnementale



# Article R. 122-3 du code de l'environnement

Ministère chargé de l'environnement

Ce formulaire sera publié sur le site internet de l'autorité environnementale Avant de remplir cette demande, lire attentivement la notice explicative

	Cadre réservé à l'autorité environne	mentale
Date de réception : 07/02/19	Dossier complet le :	N° d'enregistrement : F01119P0037
01702719	08/02/19	F01119P0037
Projet PV Mariy-la-Ville	1. infifulé du projet	
Projet PV Many-ia-Ville		
2. Identification du	(ou des) maître(s) d'ouvrage ou de	u (ou des) pétitionnaire(s)
2.1 Personne physique		
Nom	Prénom	
2.2 Personne morale		
Dénomination ou raison sociale	GEFCO FRANCE SAS	
Nom, prénom et qualité de la personne habilitée à représenter la personne morale	CELINE GICQUEL DIRECTEUR IMMO	BILIER
	6 4 0 0 0 1 7 Forme	juridique
7 0 3 7 3 1 4	O TO	Jordidoe
loigne	z à voire demande l'annexe ob	illactoire nº1
3. Cafégorie(s) applicable(s) du tablea	limensionnement correspondant du	
N° de catégorie et sous-catégorie	Caractéristiques du projet au r	egard des seuils et critères de la catégorie ssues d'autres nomenciatures (ICPE, IOTA, etc.)
Rubrique 30	instaliation d'ombrières photovoltaïc kWc	que d'une puissance égale ou supérieure à 250
	4. Caractéristiques générales du p	roiet
Dolvent être annexées au présent formule		
4.1 Nature du projet, y compris les évents Le projet consiste en l'Installation et l'explorayonnement solaire sur la commune de Ma Cette construction comprend l'Installation : - de structures de type ombrière - de modules photovoltaïques - de bâtiments techniques comprenant des	Itation d'ombrières photovoltaïques v arly-la-VIIIe.	

#### 4.2 Objectifs du projet

Le projet répond à plusieurs objectifs dont les principales composantes sont les suivantes :

- Production d'électricité verte
- Valorisation du terrain
- Amélioration du confort des salariés
- Protection contre les Intempéries
- Promotion des Energies Renouvelables

Cette opération permettra à GEFCO de poursuivre son engagement dans sa politique de Développement Durable et de développement des énergies renouvelables et participe à la réalisation des objectifs fixés par la loi de transition énergétique.

### 4.3 Décrivez sommairement le projet

#### 4.3.1 dans sa phase travaux

Le projet concerne la zone de stockage des véhicules du site logistique de GEFCO à Marly-la-Ville.

La construction de l'installation prendra en compte les règles de sécurité et d'accessibilité ainsi que l'intégration paysagère du projet au sein de la zone.

La construction de l'installation, dès lors que toutes les approbations auront été obtenues se déroulera en plusieurs phases :

- Préparation du site
- Construction des ombrières
- Pose des modules photovoltaïques
- Construction des bâtiments techniques comprenant des équipements électriques (onduleurs/transformateurs)
- Installation des composant électriques
- Gestion des déchets de chantier

#### 4.3.2 dans sa phase d'exploitation

Le contractant prendra en charge la centrale photovoltaïque au moment de sa mise en service et procédera à l'ensemble des actions permettant de garantir, pendant toute la durée de vie de l'ouvrage, la sécurité des biens des personnes, la pérennité et la performance de l'installation.

Sécurité des blens et des personnes :

Des contrôles systématiques seront réalisés sur les moyens d'accès, les équipements de sécurité et les matériels incendie présents sur l'ouvrage. Ces examens seront couplés aux contrôles réglementaires imposés par la réglementation française. Ces contrôles seront effectués par des organismes agrées.

	projet et superficie globale de l'opération - préciser deurs caractéristiques	Valeur(s)  10 MWc environ 94 000 m² 3.5 m 5.15 m
4.6 Localisation du projet Adresse et commune(s) d'implantation	Coordonnées géographiques Long. 0 2 ° 3	3 1' 16 "48E Lat. 4 9 ° 0 5' 3 7" 04N
ZONE INDUSTRIELLE DE MOIMONT 95670 MARLY-LA-VILLE	Pour les catégorles 5° a), 6° a), b) et c), 7°a), b) 9°a),b),c),d), 10°,11°a) b),12°,13°, 22°, 32°, 34°, 38°; 43° a), b) de l'annexe à l'article R. 122-2 du code de l'environnement:  Point de départ: Point d'arrivée:  Communes traversées:	'"_ Lat°"_"_ '"_ Lat°'"_
.7 S'aait-ii d'une modification/extens	projet et	Out Non X

Pour l'outre-mer, voir notice explicative

# 5. Sensibilité environnementale de la zone d'implantation envisagée

Afin de réunir les informations nécessaires pour remplir le tableau ci-dessous, vous pouvez vous rapprocher des services instructeurs, et vous référer notamment à l'outil de cartographie interactive CARMEN, disponible sur le site de chaque direction régionale.

Le site Internet du ministère en charge de l'environnement vous propose, dans la rubrique concernant la demande de cas par cas, la liste des sites internet où trouver les données environnementales par région utiles pour remplir le formulaire.

Le projet se situe-t-il :	Oui	Non	Lequel/Laquelle ?
Dans une zone naturelle d'intérêt écologique, faunistique et floristique de type I ou II (ZNIEFF) ?		X	1-200-2-0-1980
En zone de montagne ?		X	
Dans une zone couverte par un arrêté de protection de biotope ?		×	
Sur le territoire d'une commune littorale ?		X	
Dans un parc national, un parc naturel marin, une réserve naturelle (nationale ou régionale), une zone de conservation halieutique ou un parc naturel régional ?		X	
Sur un territoire couvert par un plan de prévention du bruit, arrêté ou le cas échéant, en cours d'élaboration ?		X	
Dans un bien inscrit au patrimoine mondial ou sa zone tampon, un monument historique ou ses abords ou un site patrimonial remarquable ?		X	
Dans une zone humide ayant fait l'objet d'une délimitation ?		×	

Dans une commune couverte par un plan de prévention des risques naturels prévisibles (PPRN) ou par un plan de prévention des risques technologiques (PPRT) ?  Si oui, est-il prescrit ou approuvé ?	X		PPRN (Périmètre "R11-3" valant PPRn aléa carrières souterraines)  Approuvé le 08/04/1987
Dans un site ou sur des sols pollués ?		X	
Dans une zone de répartition des eaux ?	X		Nom de la zone : Albien Code Sandre : 03001
Dans un périmètre de protection rapprochée d'un captage d'eau destiné à la consommation humaine ou d'eau minérale naturelle ?		X	
Dans un site inscrit ?		X	
Le projet se situe-t-il, dans ou à proximité :	Oui	Non	Lequel et à quelle distance ?
D'un site Natura 2000 ?		X	
D'un site classé ?		X	

6. Caractéristiques de l'impact potentiel du projet sur l'environnement et la santé humaine au vu des informations disponibles 6.1 Le projet envisagé est-il susceptible d'avoir les incidences notables suivantes ? Veuillez compléter le tableau suivant : De quelle nature ? De quelle importance ? Non Oul Appréciez sommairement l'impact potentiel Incidences potentielles Engendre-t-il des prélèvements П X d'eau ? Si oui, dans quel milieu ? Impliquera-t-il des drainages / ou des modifications X  $\Box$ prévisibles des masses d'eau souterraines? Ressources Est-il excédentaire Xen matériaux? Est-il déficitaire en matériaux? Si oui, utilise-t-il les X ressources naturelles du sol ou du soussol? L'éclairage nocturne sera adapté afin de limiter les impacts sur l'avifaune Est-il susceptible d'entraîner des pouvant survoier le site. perturbations, des dégradations, des Aucune dégradation/suppression d'espaces verts engendrée par la création destructions de la des ombrières PV. X biodiversité existante : faune, flore, habitats, continuités écologiques? **Milieu** naturel La fonctionnalité environnementale entre le site Natura 2000 le plus proche Si le projet est situé et la zone d'étude est très faible, notamment eu égard à la nature du sol dans ou à proximité (enrobés bitumineux), aux activités humaines sur le site et en l'absence de d'un site Natura corridor écologique 2000, est-il X susceptible d'avoir un impact sur un habitat / une espèce inscrit(e) au Formulaire Standard

de Données du site ?

Risques	Est-il susceptible d'avoir des incidences sur les autres zones à sensibilité particulière énumérées au 5.2 du présent formulaire ?  Engendre-t-il la consommation d'espaces naturels, agricoles, forestiers, maritimes ?	X	Pas d'enjeu particulier car le site est industrialisé/anthropisé, le parking est d'ores et déjà bitumé (il n'y aura aucune extension).  Non, le projet se situe en zone urbanisée, les ombrières seront implantées sur un site déjà artificialisé
	Est-il concemé par des risques technologiques ?	X	Aucun risque technologique. Les risques incendie seront pris en tenant compte des préconisations du SDIS
	Est-il concerné par des risques naturels ?!	X	PPRN (Périmètre "R11-3" valant PPRn aléa carrières souterraines) Zone de sismicité 1, catégorie d'importance i pour les bâtiment neuf
	Engendre-t-îl des risques sanitaires ? Est-il concerné par des risques sanitaires ?	X	
	Engendre-t-il des déplacements/des trafics	X	Aucun trafic supplémentaire.
Nulsances	Est-il source de bruit ? Est-il concemé par des nuisances sonores ?	X	Aucune nulsance sonore.

				Aucune nuisance offactive
	Engendre-t-il des odeurs ? Est-il concerné par des nuisances olfactives ?			
	Engendre-t-il des vibrations ? Est-il concemé par des vibrations ?		X	Aucune vibration
	Engendre-t-il des émissions lumineuses ? Est-il concerné par des émissions lumineuses ?	$\boxtimes$		L'éclairage nocturne sera adapté afin de limiter les impacts sur l'avifaune pouvant survoler le site
	Engendre-t-il des rejets dans l'air ?		X	Pas de rejets polluants
	Engendre-t-il des rejets liquides ? Si oul, dans quel milieu ?		X	Les écoulements ne seront pas modifiés.
Emissions	Engendre-t-il des effluents ?		X	Aucun effluent, ni déchet à caractère dangereux
	Engendre-t-ii la production de déchets non dangereux, inertes, dangereux ?		X	

Patrimoine / Cadre de vie / Population	Est-il susceptible de porter atteinte au patrimoine architectural, culturel, archéologique et paysager ?		×	
	Engendre-t-il des modifications sur les activités humaines (agriculture, sylviculture, urbanisme, aménagements), notamment l'usage du sol ?	X		L'impact du projet peut-être considéré comme positif :  - amélioration du confort des usagers  - implantation sur un espace artificialisé  - développement des énergies renouvelables
approuvés	?			sont-elles susceptibles d'être cumulées avec d'autres projets existants ou
Oul	Non X Si oui, décri	vez lesc	quelles	
	nces du projet (dentific Non X Si oui, décri			nt-elles susceptibles d'avoir des effets de nature transfrontière ?

6.4 Description, le cas échéant, des mesures et des caractéristiques du projet destinées à éviter ou réduire les effets négatifs notables du projet sur l'environnement ou la santé humaine (pour plus de précision, il vous est possible de joindre une annexe traitant de ces éléments):

Les contraintes réglementaires seront respectées (reculs/limites ou voies...)

Les enjeux environnementaux et paysagers seront pris en compte aux différentes étapes du projet.

## 7. Auto-Évaluation (facultatif)

Au regard du formulaire rempli, estimez-vous qu'il est nécessaire que votre projet fasse l'objet d'une évaluation environnementale ou qu'il devrait en être dispensé ? Expliquez pourquoi.

Suite aux analyses réalisées sur la zone d'implantation (servitude - sensibilité - risques), il n'apparaît pas d'effets négatifs sur l'environnement. Ainsi, nous estimons que ce projet peut être dispensé d'étude d'impact sur l'environnement.

Par alleurs, les sensibilités climatiques, sismiques et incendie seront prises en compte et les installations seront contrôlées afin d'en respecter les préconisations.

#### 8. Annexes

#### 8.1 Annexes obligatoires

-			_
		Objet	
	1	Document CERFA n°14734 intitulé « informations nominatives relatives au maître d'ouvrage ou pétitionnaire » - non publié ;	$\boxtimes$
	2	Un plan de situation au 1/25 000 ou, à défaut, à une échelle comprise entre 1/16 000 et 1/64 000 (Il peut s'agir d'extraits cartographiques du document d'urbanisme s'il existe) ;	
	3	Au minimum, 2 photographies datées de la zone d'implantation, avec une localisation cartographique des prises de vue, l'une devant permettre de situer le projet dans l'environnement proche et l'autre de le situer dans le paysage lointain :	
	4	Un plan du projet <u>ou</u> , pour les travaux, ouvrages ou aménagements visés aux catégories 5° a), 6°a), b) et c), 7°a), b), 9°a), b), c), d), 10°, 11°a), b), 12°, 13°, 22°, 32, 38°; 43° a) et b) de l'annexe à l'article R. 122-2 du code de l'environnement un projet de tracé ou une enveloppe de tracé;	×
	5	Sauf pour les travaux, ouvrages ou aménagements visés aux 5° a], 6°a], b] et c], 7° a], b], 9°a], b], c], d], 10°,11°a], b], 12°, 13°, 22°, 32, 38°; 43° a] et b] de l'annexe à l'article R. 122-2 du code de l'environnement : plan des abords du projet (100 mètres au minimum) pouvant prendre la forme de photos aériennes datées et complétées si nécessaire selon les évolutions récentes, à une échelle comprise entre 1/2 000 et 1/5 000. Ce plan devra préciser l'affectation des constructions et terrains avoisinants ainsi que les canaux, plans d'eau et cours d'eau :	
	6	Si le projet est situé dans un site Natura 2000, un plan de situation détaillé du projet par rapport à ce site. Dans les autres cas, une carte permettant de localiser le projet par rapport aux sites Natura 2000 sur lesquels le projet est susceptible d'avoir des effets.	X

8.2 Autres o	nnexes volontairement transmises par le maître d'ouvrage ou pétitionnaire
Veuillez cor parties aux	npléter le tableau ci-joint en indiquant les annexes jointes au présent formulaire d'évaluation, ainsi que les quelles elles se rattachent
	Objet
	9. Engagement et signature
Je certifie su	r l'honneur l'exactitude des renseignements ci-dessus
Fait à	Courbarie 10. 7/01/2019.
Signature	1/~
digitatole	



DOCUMENTS POUR REFERENCE SEULEMENT, CONCUS SUR BASE DU RELEVE INITIAL. -TOUTES COTES DOLYENT ETRE VERIFIEES SUR LE CHANTIER ET REMEGNIERES AU BESON PAR L'ENTREPRISE -TOUT DOCUMENT D'EXECUTION DOIT ETRE VISE PAR





PLAN DE SITUATION \_ 1 / 25 000 \_ ZONE INDUSTRIELLE DE MOIMONT 95670 MARLY-LA-VILLE

Dumazer & Lafallisse
ARCHITECTES
SAS au capital de 1000 euros
205 Bis bd Raspail 75014 Paris
tel: 06 8.31.18.04
agence@dumazer-lafallisse.fr
N° d'inscription a l'ordre: S15384/078946
SIRET: 75279481800019
code NAF: 7111Z - R.C.S PARIS

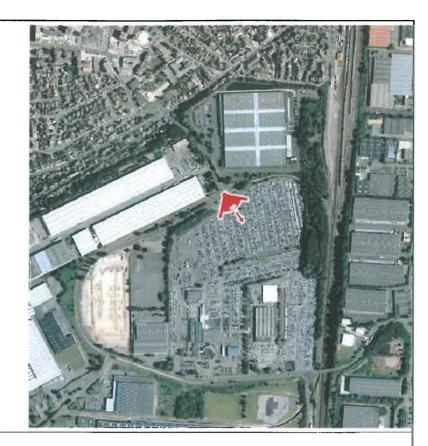
représenté par M. Collin 13 rue Raymond Lesserand / 75014 Parla / France Tel +33 1 44 06 10 47 Mob +33 6 87 24 90 29 Mail gastan.collin@greenbirde.com

DUMAZER & LAFALLISSE ARCHITECTES

Titre Day
PERMIS DE CONSTRUIRE ANNEXE

PLAN DE SITUATION





PHOTOGRPAHIE ENVIRONNEMENT PROCHE PRISE DE VUE DEPUIS L'EXTERIEUR DU SITE, AU NIVEAU DE LA ROUTE SITUEE AU NORD





PHOTOGRAPHIE ENVIRONNEMENT LOINTAIN
PRISE DE VUE DEPUIS LE CENTRE VILLE DE FOSSES AU NORD DU SITE
METTANT EN EVIDENCE LA DISSIMULATION DE L'INSTALLATION PAR LA VEGETATION EXISTANTE

DOUMENTS POUR REFERENCE SEULEMENT, CONCUS SUR BASE DU RELEVE INITIAL.

TOUTES COTES DOIVENT ETTE VERIFIEES SUR LE CHANTIER ET REMESUREES AU BESOON PAR LETTREPRISE.

TOUT DOCUMENT D'EXECUTION DOIT ETTE VISE PAR L'ARCHTECTE.

TOUTES ENTRONS ET COULEURS DOIVENT ETTE.

APPROUVEES PAR L'ARCHTECTE SUR LA BASE D'UN ECHANTILLON.

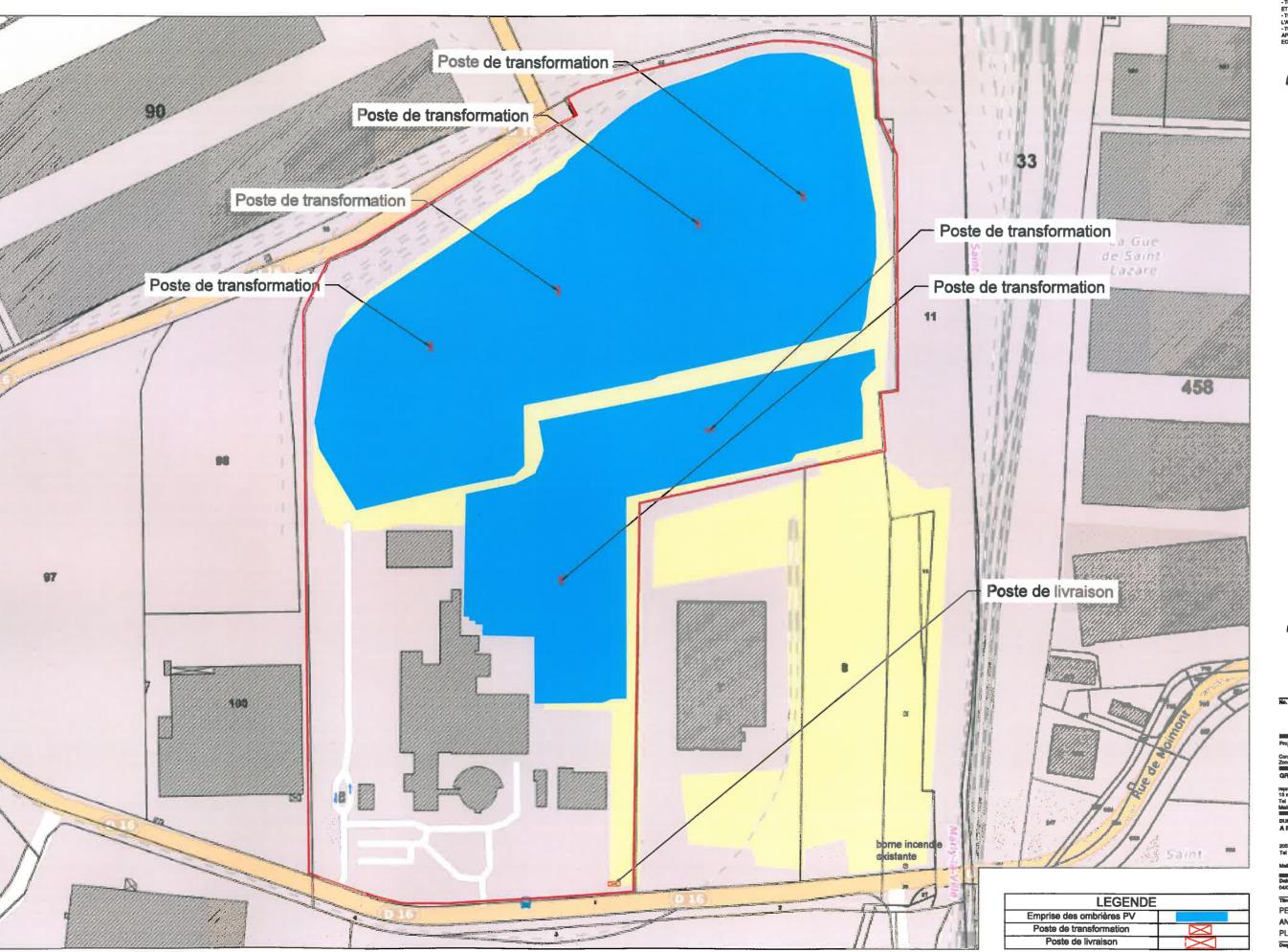


SAS au capital de 205 Bis by gaspai tel : 000 du mazer N° d'inscription à l'ordre SIRET : 75279 code NAF : 71112 :

Projet N° 70\_GRE\_MAR

ruprésenté par M. Collin 13 rus Raymond Losserand / 75014 Paris / France Tel. 433 144 08 10 47 Mob. 433 6 67 24 90 29 Meil gestan.collin@greenbirde.com DUMAZER & LAFALLISSE A R C H I T E C T E S

PERMIS DE CONSTRUIRE ANNEXE



DOCUMENTS POUR REFERENCE SEULEMENT, CONCUS SUR BARE DU RELEVE INITIAL.
TOUTES COTES DOLVENT ETRE VERBINEES SUR LE CHANTIER ET REMERIREES AUB BESOON PAR LENTREPRISE.
TOUT DOCUMENT D'EXECUTION DOIT ETRE VISE PAR L'ARCHTECTE.
TOUTES CHATTONS ET COULEURS DOIVENT ETRE PAPROUVEES PAR L'ARCHTECTE SUR LA BASE D'UN ENTANTE L'ARCHTECTE SUR L'ARC



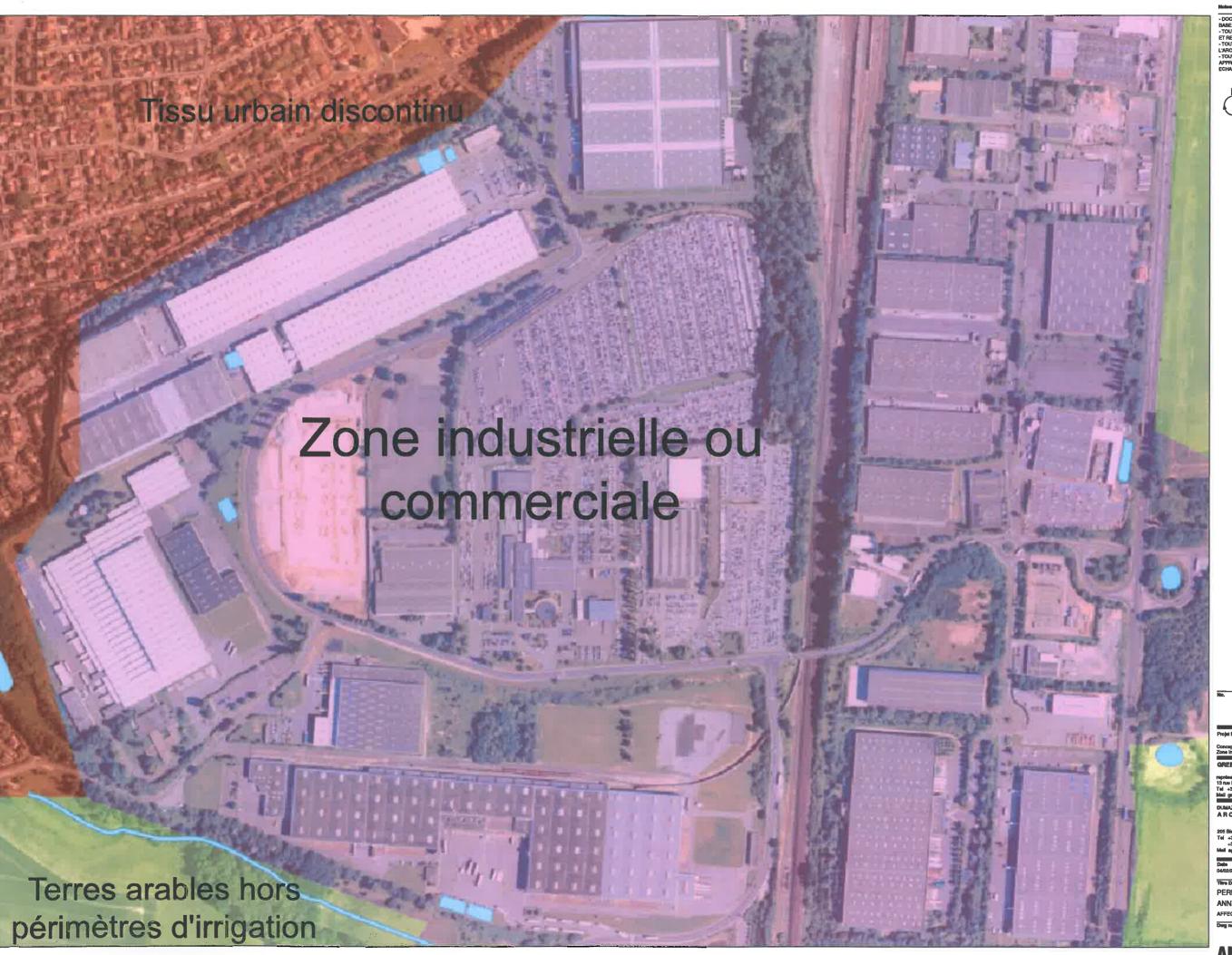
A R C SAS au 205 Bisyttel : agencé@N° d'inscripti

représerat par M.Collin 13 rue Reymond Losserand / 75014 Paris / France Tel +33 1 44 06 10 47 Mob +33 6 87 24 90 29 Mail gastam.collin@greenbirdle.com

DUMAZER & LAFALLISSE ARCHITECTES

Titre Dwg
PERMIS DE CONSTRUIRE

ANNEXE PLAN MASSE







Notes:

- DOCUMENTS POUR REFERENCE SEULEMENT, CONCUS SUR BASE DU RELEVE INITIAL.
- TOUTES COTES DOVIENT ETRE VERIFIEES SUR LE CHANTIER ET REMESUREES AU BESOIN PAR L'ENTREPRISE.
- TOUT DOCUMENT DEXECUTION DOIT ETRE VISE PAR L'ARCHITECT.
- TOUTES FINITIONS ET COULEURS DOIVENT ETRE APPROUVEES PAR L'ARCHITECTE SUR LA BASE D'UN ECHANTILLON.



représenté par M.Collin 13 rue Raymond Lossend / 75014 Paris / France Tel +331 44 08 10 47 Mob +33 6 87 24 90 29 Mail gaetan.collin@greenbirdie.com DUMAZER & LAFALLISSE A R C H I T E C T E S

205 Bis bd raspail / 75014 Paris / France Tel +33 6 83 31 18 04 +33 6 03 80 74 21 Mail agence@dumazer-lafallisse,fr

Titre Dwg
PERMIS DE CONSTRUIRE ANNEXE
SITE NATURA 2000
Dwg no.